

**Réunion du 10 avril 2019**

**P.V. n° 14**

**Président** : M. GAUVIN.

**Présents** : Mme. BERTON - M. CORNIER.

**Assiste** : M. MOUTHAUD (service Compétitions LFNA).

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 81 euros.

Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Art. 30.3 des R.G. de la Ligue).

**CHAMPIONNATS**

**U14-U17 FEMININES A 11 – PHASE 3 LFNA**

**Match n° 21282160 – Poule G – Niveau 2 – U.S. La Chapelle-Bâton – E.C. Adriers – F.C. Usson du Poitou L'Isle Jourdain / C.O. La Couronne du 30/03/2019**

*Absence du C.O. La Couronne pour des soucis de transport (a prévenu le club recevant le 30/03/2019 à **13h45**).*

*Note que, suite à l'accord écrit du club recevant, cette rencontre devait être fixée à une nouvelle date.*

*Le C.O. La Couronne a (sur un PV précédent) été débité des frais de déplacement de l'arbitre (24.06 euros).*

*Courriel du C.O. La Couronne du 09/04/2019 indiquant ne pas avoir pu se mettre d'accord avec le club adverse, faute de date disponible.*

Par conséquent, compte-tenu que le non-déroulement du match à la date initiale en incombe au club du C.O. La Couronne, la Commission déclare le **forfait du C.O. La Couronne**.

Amende de 46 euros pour forfait au C.O. La Couronne (1<sup>er</sup> forfait).

**U11-U13 FEMININES A 8 – PHASE 3 LFNA**

**Match n° 21282702 – Poule D – Niveau 2 – F.C. Argentonnais / U.S. Vicq sur Gartempe du 13/04/2019**

*Courriel de l'U.S. Vicq sur Gartempe du 08/04/2019 informant de son forfait.*

La Commission déclare le **forfait de l'U.S. Vicq sur Gartempe**.

Amende de 46 euros pour forfait à l'U.S. Vicq sur Gartempe (1<sup>er</sup> forfait).

**Le Président**

Francis Gauvin

**Le Secrétaire de séance**

Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 11/04/2019 par le Secrétaire Général, Luc RABAT.